# Compte Rendu

# Séance du 28 Novembre 2016

L'an 2016 et le 28 Novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de POULET Françoise Maire.

<u>Présents</u>: Mme POULET Françoise, Maire, Mmes: CARMOIN Stéphanie, DESBOIS Nelly, GONDARD Joëlle, GUILLEMAND Noëlle, HAAS Agnès, HOUVET Patricia, LEBORGNE Annie, MILHIET Charlotte, MM: DOUCHIN Jean, GODEFROY Jean-Louis, MONNIER Didier, ROLLAND Eric, SAUGERON Ulrich

Absent excusé : MAHAUT Eric (pouvoir à Madame POULET Françoise)

A été nommée secrétaire : ROLLAND Eric

#### Approbation du procès verbal du 12 septembre 2016

Après lecture du procès verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

#### Frais de scolarité pour la commune de Montigny-sur-Avre (Délibérations 2016-040)

Le bilan financier de l'année scolaire 2015/2016 fait ressortir un coût financier pour les élèves de la petite classe à **803 euros pour l'année scolaire 2015/2016**.

Les tableaux de calcul sont remis aux conseillers.

Un enfant de la commune de Montigny a fréquenté notre école de janvier à juillet, les frais de scolarité s'élèveront à 491€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le bilan financier et **FIXE** la participation financière demandée à la commune de Montigny-sur-Avre.

Vote: à l'unanimité

# Convention avec un service instructeur pour les documents d'urbanisme (Délibérations 2016-041]

La DDT nous a informé que, pour les communes ayant une carte communale, les documents d'urbanisme ne seront plus instruits à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Nous sommes donc dans l'obligation de signer une convention avec un service instructeur.

Ce service sera payant : une base forfaitaire par habitant et un coût à l'acte.

Madame le Maire demande au conseil l'autorisation de signer cette convention avec le service compétent de l'Agglomération du Pays de Dreux.

Vote : à l'unanimité

#### Contrat SEGILOG (Délibérations 2016-042)

La mairie a recours au prestataire de service SEGILOG, depuis plusieurs années, pour le fonctionnement des dossiers administratifs.

Le contrat arrive à son terme, madame le Maire demande au conseil l'autorisation de reconduire ce contrat pour trois ans.

Vote: à l'unanimité

### Indemnité du Receveur Municipal (Délibérations 2016-043)

Monsieur le Receveur Municipal nous demande de délibérer sur le taux de l'indemnité à lui accorder.

Madame le Maire précise que Monsieur CASADEI, Receveur Principal lui a remis une étude rétrospective (2013/2014/2015) sur la gestion des finances de la commune. Ce dossier est à la disposition, en mairie, des conseillers qui souhaitent le consulter.

Comme les années précédentes, le taux de l'indemnité proposé est de 100%, soit environ 500€.

Vote : à l'unanimité

#### Déclassement des routes départementales (Délibérations 2016-044)

Le Conseil Départemental souhaite procéder au déclassement de certaines routes départementales, afin de réaliser des économies.

Il nous a été proposé de se prononcer sur la départementale 316-1 (route de Launay au Baudry) et de choisir entre 2 options :

- Soit, la départementale fait l'objet d'une reclassification en C5, avec un service réduit (1 débroussaillage annuel et intervention d'entretien d'urgence)
- Soit, la commune reprend cette départementale dans la voirie communale.

Le conseil souhaite que cette route reste du domaine départemental avec une déclassification en C5.

**Vote** : à l'unanimité

# Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions pour un modulaire scolaire (Délibérations 2016-045)

Madame le Maire informe que, vu l'effectif (actuellement 55 élèves), nous devrons envisager la possibilité d'une troisième classe afin de dédoubler les groupes. Actuellement, nous avons 2 enseignantes à temps plein et une enseignante à mi-temps, de ce fait, 2 enseignantes doivent travailler dans la même classe.

De plus, si nous atteignons 60 élèves, l'Education Nationale nous affectera un troisième poste.

Madame le Maire demande au Conseil, l'autorisation de déposer des demandes de subventions : DETR, FDAIC et réserves parlementaires. Nous pouvons espérer 70% de subventions (coût prévisionnel : environ 50 000€).

Nous demandons des devis pour un modulaire, tout équipé d'environ 35m2.

Le Conseil autorise Madame la Maire à établir des demandes de subvention pour l'acquisition d'un modulaire scolaire.

**Vote** : à l'unanimité

#### Décision modificative n° 2 du budget primitif [Délibération 2016-046]

Compte tenu de l'avancement des opérations budgétaires de la commune, Madame le Maire propose de procéder à des réajustements et soumet au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

Cpte 2132 Immeuble rapport : + 4000.00 € Cpte 21561- Matériel roulant : - 4000.00 €

Cette modification du budget est due aux travaux nécessaires à la remise en état du logement

route de Verneuil (non envisagé lors du budget).

Vote : à l'unanimité

# Participation Citoyenne (Délibérations 2016-047)

Monsieur le Sous-Préfet a sollicité les communes afin de mettre en place une « Participation Citoyenne ».

La gendarmerie propose d'organiser une réunion d'informations au public pour répondre aux interrogations de chacun et démontrer l'intérêt de la collaboration entre les riverains et la gendarmerie nationale.

Le conseil autorise Madame la Maire à organiser une réunion avec la gendarmerie pour présenter la « Participation Citoyenne ».

Vote : à l'unanimité

#### **Subvention APE (Délibérations 2016-048)**

Madame le Maire demande au Conseil la possibilité de verser une subvention de 500€ à l'APE pour l'achat des jouets de Noël. La soirée du « Père Noël » est prévue le 16 décembre.

Le Conseil accepte de verser une subvention de 500 euros à l'APE.

**Vote** : à l'unanimité

## **INFORMATIONS**

#### FUSION INTERCOMMUNALE DU SUD DE L'EURE :

Mi septembre, le Préfet de l'Eure a informé les communes de sa décision sur la fusion intercommunale du Sud de l'Eure. N'ayant reçu aucun courrier de la Préfecture de l'Eure, Madame le Maire a sollicité le Préfet et a reçu, à sa demande, cette information le 20 octobre. Nous avons la confirmation que le Préfet n'a pas modifié sa décision et que, pour 2017, nous ferons partie de l'INTERCO NORMANDE DU SUD DE L'EURE.

Madame le Maire présente les taux de fiscalités envisagés, on peut constater une augmentation importante des taxes ménagères. Si la CCRSE se retire, les taux seront encore plus élevés.

Une conseillère demande si nous avons l'assurance d'adhérer à la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Madame le Maire précise que Dreux a déjà voté notre entrée à l'Agglo mais que la date sera choisie par les Préfets. Quelle que soit la date de leur décision, ce ne sera pas envisageable avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 puisque l'année fiscale sera commencée.

#### **LOCATION ROUTE DE VERNEUIL**

Madame le Maire informe avoir reçu quatre demandes pour la location de la maison 255 route de Verneuil : la priorité est donnée aux familles avec enfant.

A été retenue, à l'unanimité, la candidature d'une maman et de sa fille. Cette personne envisage de demander son agrément d'assistante maternelle, ce qui serait bénéfique pour la commune.

#### LE MOULIN D'HALGRIN

La ville de Paris nous a informé mettre en vente le Moulin d'Halgrin. Madame le Maire et les Adjoints ont visité cette propriété : trop de travaux à réaliser et difficultés pour envisager une location.

#### **ECHANGE DE TERRAINS AVEC LA VILLE DE PARIS**

Après plusieurs années de discutions avec la ville de Paris, l'échange a été signé à Paris le 9 novembre dernier.

#### **SIADEP**

Messieurs MAHAUT et DOUCHIN rendent compte de la réunion du SIADEP :

- le diagnostic de distribution de l'eau est toujours en cours
- les familles LACOUR et REQUILLARD recevront des bouteilles d'eau minérale tant que les travaux ne seront pas réalisés afin de rendre leur eau buvable.
- La réfection de la rue Maurice de Vlaminck sera finalisée lorsque le sol sera suffisamment tassé.

#### **REPAS DES ANCIENS et COLIS DE NOEL**

La Commission Solidarité a étudié les propositions de 5 traiteurs et a retenu l'entreprise DESHOULLES.

Pour le colis de Noël, Madame le Maire demande au Conseil de se prononcer sur les critères qui seront retenus.

Plusieurs propositions:

- Habitants de 65 ans et plus
- Habitants de 66 ans avec une progression d'un an par année (2017 : 67ans, 2018 : 68 ans...) jusqu'à atteindre 70 ans.
- Habitants de 70 ans et plus.

Ces colis sont destinés aux personnes ne participant pas au repas.

Madame le Maire a demandé un vote :

- 65 ans : 1 vote
- 66 ans et progression par année : 9 votes
- 70 ans : 5 votes

Le colis sera distribué aux personnes de 66 ans et plus.

#### **DEPOT SAUVAGES**

Madame le Maire a contacté la presse pour faire paraître un article avec photo sur le dépôt sauvage d'un chemin de randonnée. Ces incivilités sont récurrentes.

#### LOCAL ARTISANAL

Madame le Maire informe le Conseil que nous allons devoir engager des travaux pour la remise

aux normes électriques du local commercial de Décoforge. Le montant des travaux est conséquent et devront être prévus au budget 2017.

#### **VISITE DU SOUS-PREFET**

Monsieur le Sous-Préfet est venu visiter l'école et constater les travaux réalisés. Madame le Maire précise que les dates et heures ont été fixées par Monsieur le Sous-préfet, ce dernier a apprécié les travaux effectués et encourage les communes à faire vivre leur école. Monsieur le Conseiller Départemental et quelques Maires des communes voisines l'ont accompagné dans sa visite.

#### **VOEUX DU MAIRE**

Madame Poulet informe que les vœux du maire sont fixés au vendredi 13 janvier.

#### **FERMETURE DE LA MAIRIE**

Madame le Maire informe que la mairie sera fermée la semaine entre Noël et le Jour de l'An. Une permanence sera assurée le samedi 31 décembre de 10 à 12h.

#### **DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES**

La CCPV nous a fait livrer les nouveaux sacs poubelles :

- sacs rouges de 30 et 50 litres (payant)
- sacs bleus prévus pour le ramassage des cartons et plastiques (à partir de mars)

Nous avons encore peu d'informations sur cette nouvelle organisation et le public sera informé dans les semaines qui viennent.

#### **REUNION GENDARMERIE**

Madame le Maire rappelle que la gendarmerie organise une réunion destinée aux seniors pour les sensibiliser aux risques éventuels d'escroqueries ou de vols.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- L'éclairage public n'a pas encore été réparé L'électricien est venu constater les problèmes mais il a beaucoup de difficultés à obtenir une nacelle (la ville de Verneuil l'a bloquée un mois).
- des personnes se sont plaintes de ne pouvoir lire le tableau d'affichage car les vitres sont défectueuses.
  - Il s'agit d'une part, de buée sur les vitres et d'autre part, les vitres sont anciennes et rayées. Il faudra les changer.
- Le panneau d'arrêt de car à Plévilliers n'a pas encore été modifié
- Tout ce qui concerne les transports scolaires collèges et lycées sont gérés par la région et le département pour l'emplacement des arrêts. Madame Poulet ne peut pas garantir obtenir gain de cause rapidement.

Séance terminée à 21heures 45